

COMMENT CRÉER SON ENTREPRISE ?

QIIRO vous livre les 5 étapes clés de la création d'une entreprise

FAIRE UNE ÉTUDE DE MARCHÉ

1

Document indispensable à la création d'une entreprise, l'étude de marché vous permet de visualiser toutes les caractéristiques du marché dans lequel se positionnera votre entreprise : marché ; clientèle ; produits / services ; concurrence ; réglementation.



2

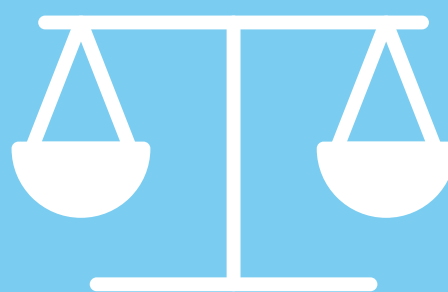
RÉALISER UN BUSINESS PLAN

Rédigez un dossier qui présente votre entreprise, rend compte de sa viabilité et surtout qui permet de convaincre vos futur partenaires, associés, investisseurs et banquiers...

CHOISIR LE STATUT OU LA FORME JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE

3

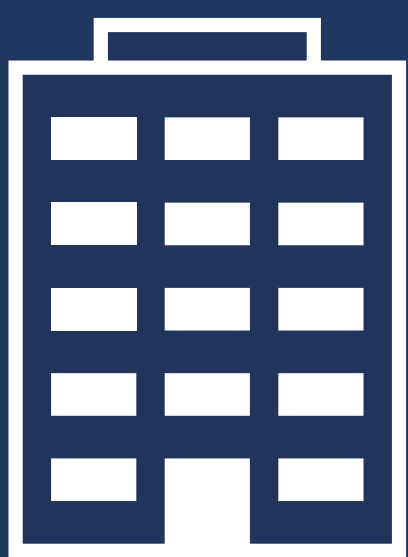
Choisissez la forme juridique la plus adaptée à votre entreprise en fonction de votre situation, du nombre d'associés, de la nature de l'activité et des régimes fiscal et social associés.



4

DOMICILIER VOTRE ENTREPRISE

Trouvez le lieu où vous allez exercer votre activité ! Selon la nature de l'activité et les moyens envisagés, l'activité peut être exercée dans un local professionnel loué, directement depuis votre domicile ou même dans un espace de coworking par exemple !



EFFECTUER LES FORMALITÉS !

5

Domiciliation, dépôt du nom, publication d'un avis dans un journal d'annonces légales, dépôt du dossier au Centre de Formalités des Entreprises (CFE).



VOTRE ASSISTANT JURIDIQUE AUGMENTÉ
QIIRO VOUS ACCOMPAGNE DANS LA
CRÉATION DE VOTRE ENTREPRISE ! RÉDACTION
DES STATUTS, CHOIX DE LA BONNE FORME
JURIDIQUE, FORMALITÉS
ADMINISTRATIVES....N'ATTENDEZ PLUS,
REJOIGNEZ NOUS !

QIIRO

qiiro.eu